



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION GENEVOISE DU TCS

Vendredi 1^{er} octobre 2021, 18h30, Théâtre Les Salons

M. François Membrez, président de la Section genevoise du TCS, ouvre la séance de l'assemblée générale 2021. Il exprime son émotion d'accueillir les sociétaires du Club dans cette salle où le TCS a été fondé, il y a 125 ans, le 1er septembre 1896. 205 cyclistes passionnés de voyage s'étaient alors réunis pour créer le Touring Club Suisse. La commémoration de cet événement est marquée par une présence de trois jours du TCS Genève sur la Plaine de Plainpalais où se dresse un stand présentant une exposition et des animations.

Parmi les 65 membres du TCS présents à l'Assemblée, le président salue la présence de M. Peter Goetschi, président central du TCS. Il salue aussi les membres d'honneur de la Section qui ont fait le déplacement, de même que les membres du Comité de la Section, à l'exception de David Amsler, Jean-Marc Leiser et Jean-Michel Retfalvi qui se sont excusés. Il félicite par ailleurs les membres qui affichent 50 ans de sociétariat et les remercie de leur fidélité. Rappelant que la Section est la plus grande association du Canton, avec plus de 140'000 membres, il précise que Genève l'une des sections suisses qui a l'un des meilleurs taux de fidélisation de ses membres.

Avant d'ouvrir la partie statutaire, le président nomme scrutateurs MM. Jérémy Monney et Jean-Claude Manini. Il rappelle que la convocation à l'Assemblée générale a, comme de coutume, été publiée dans le journal de la Section et dans la FAO, ainsi que sur le site internet et les réseaux sociaux.

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2020

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2020 est adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

2. Rapport d'activité du Comité

Les membres présents ont reçu le rapport d'activité 2020 de la Section. François Membrez en résume les grandes lignes. « 2020 n'a pas été une année comme les autres, et les activités du TCS ont été passablement bouleversées », dit-il. Cependant, le TCS a énormément travaillé pour aider les membres du Club à faire face aux difficultés liées à la pandémie, en particulier dans le domaine du voyage.

Il rappelle que les trois piliers de travail du TCS Genève sont les activités de sécurité et prévention, l'implication dans la politique de mobilité genevoise et les activités « Club », à savoir les sorties, escapades, activités à vélo et à moto.



Rappelant que le TCS a souci d'accompagner l'évolution des déplacements, François Membrez indique qu'en 2020, la Section a lancé une nouvelle prestation pour accompagner l'essor du vélo: des cours pour apprendre à circuler en ville à bicyclette ont été mis sur pied au début du confinement et se sont poursuivis ensuite. La Section a aussi été à l'initiative d'action de sensibilisation sur le bruit routier, en collaboration avec le Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants (SABRA) à l'aide d'un nouveau radar qui a été installé en divers lieux de la ville. Toujours pour être dans le fil des tendances, la Section a appelé à installer davantage de bornes de recharge électriques dans la ville et le Canton.

En matière de mobilité et par le biais de sa commission Mobilité, le TCS a soigneusement analysé les nouveaux aménagements cyclables réalisés en ville de Genève dans un contexte extraordinaire et a suggéré des adaptations et des itinéraires alternatifs dans certains cas. Le TCS s'est aussi élevé contre les velléités de supprimer de nombreuses places de parking à Genève et a obtenu que les seuils soient conformes au droit fédéral dans le cadre de la mise en place de la vignette environnementale cantonale Stick Air. En 2020, le TCS a aussi lancé une initiative pour un impôt automobile éco-responsable, destiné à encourager les véhicules propres par le biais d'une politique d'imposition incitative.

Le directeur, M. Yves Gerber, ajoute que les restrictions dues à la pandémie a obligé à fermer le centre technique pendant un mois et demi et les points de contact dix semaines. Le télétravail a été mis en place et les conseillères ont passé beaucoup de temps à conseiller et orienter les membres qui avaient beaucoup de questions de tous ordres. A partir de sa réouverture, le centre technique a connu une dynamique exceptionnelle, due à la reprise d'une large part des contrôles périodiques obligatoires d'un garage délégataire du Service des autos, qui a décidé de cesser cette prestation.

A l'issue de ce rapport, le directeur et le président adressent leurs remerciements aux collaborateurs et aux commissaires pour leur engagement en 2020, dans ces conditions très particulières.

3. Rapport du Trésorier

Le trésorier, M. Nicolas Monney, informe en premier lieu l'Assemblée qu'au 31 décembre 2020, la Section comptait 140'835 membres. Les cotisations 2020 se sont montées à CHF 2'225'000 et les produits nets des ventes se sont élevés à CHF 951'000.

Les charges de personnel se montent à CHF 1'743'000 et les autres charges d'exploitation atteignent la somme de CHF 1'255'000. Les amortissements sont de CHF 73'000.

Le résultat d'exploitation de l'exercice affichent CHF 103'000.

Les produits et charges financières du portefeuille titres dégagent un excédent net de CHF 168'000.



Le bénéfice avant impôts est de CHF 271'000. A cela s'ajoutent les charges et produits extraordinaires ainsi que les impôts directs pour arriver au résultat excédentaire de CHF 223'000.

S'agissant de l'Actif du bilan :

L'actif circulant est de CHF 7'655'000. Il est composé de la trésorerie CHF 6'868'000, des créances CHF 574'000, du stock CHF 30'000 et des actifs de régularisation CHF 181'000.

Les actifs immobilisés nets s'élèvent CHF 343'000.

Le total de l'actif du bilan est de CHF 7'998'000

Au passif du bilan, les fonds étrangers ont diminué. Ils s'élèvent à CHF 666'000 soit 8.34 % du total du bilan.

Les fonds propres de l'Association ont aussi augmenté de l'équivalent du résultat 2020, pour atteindre la somme de CHF 7'332'000.

Le président remercie le trésorier pour son excellent travail, tout au long de l'année.

4. Rapport du vérificateur des comptes

En l'absence du représentant de la Société PricewaterhouseCoopers, le vice-président de la Section, M. Renato Di Gisi, donne lecture du rapport du vérificateur des comptes. Le rapport atteste que les comptes de la Section sont bien tenus et en tous points conformes.

5. Approbation du rapport d'activité et des comptes 2020

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport d'activité et les comptes 2020, et donnent décharge au Comité.

6. Nomination de l'organe de révision

Le président propose à l'Assemblée de nommer un nouvel organe de révision. La commission des finances a en effet lancé un appel d'offre auprès de plusieurs sociétés et son choix s'est porté sur la société Dexis SA qui présentait une offre très concurrentielle.

Sur recommandation du Comité de la Section, à l'unanimité moins quatre abstentions, le mandat de révision est confié à la société Dexis SA.



7. Réélection de quatre membres sortants du Comité

MM. David Amsler, Pierre-Alain Fivaz, Yves Kaltenrieder et Jean-Marc Leier sont candidats à leur réélection, conformément aux statuts de la Section qui définit la durée d'un mandat à cinq ans, renouvelable jusqu'à l'âge limite de 70 ans. Le président rappelle que le Comité peut être composé de 15 personnes; il compte aujourd'hui le nombre maximum de membres autorisé.

Une personne dans l'Assemblée fait remarquer que les femmes sont insuffisamment représentées au sein du comité de la Section. Le président le reconnaît et assure que le Comité en tiendra compte lors de la prochaine nomination.

L'Assemblée générale accepte à l'unanimité moins deux abstentions de reconduire le mandat au Comité de ces quatre membres.

8. Nomination d'un membre d'honneur

Le Comité recommande à l'Assemblée d'honorer M. Pierre-Michel Volandré, commissaire actif pendant de nombreuses années dans le cadre des activités de tourisme et cyclotourisme et également Délégué de la Section depuis longtemps.

L'Assemblée générale valide cette nomination.

9. Cotisations 2022

Le Comité recommande à l'Assemblée générale de maintenir les cotisations sans changement, à savoir:

- | | |
|---|--------|
| • Sociétariat individuel avec dépannage : | 20.- |
| • Sociétariat individuel avec dépannage, moins de 26 ans: | 13.- |
| • Sociétariat famille et couple, avec dépannage : | 30.- |
| • Sociétariat famille et couple, sans dépannage : | 10.- |
| • Sociétariat motorisé (ancien) : | 30.- |
| • Sociétariat jeune : | 13.- |
| • Sociétariat non-motorisé (ancien)8.- | |
| • Sociétariat vélo | 6.- |
| • Carte partenaire : | 8.50.- |
| • Carte patrouille | 8.50.- |

L'Assemblée générale approuve les cotisations ainsi définies.



10. Divers

Le président informe l'Assemblée, que le TCS Genève aura l'honneur d'accueillir l'Assemblée générale du TCS, en juin 2022, soit environ 170 Délégués de toute la Suisse.

Un membre se réfère à la mention, dans le rapport d'activité, de la lutte que le TCS Genève mène contre les amendes infligées aux scooters garés sur les trottoirs. En tant que grand-père, souvent amenés à contourner ces véhicules sur les trottoirs avec une poussette, lui-même estime que cette mesure est justifiée. Le président explique que le TCS ne soutient pas le stationnement anarchique mais plaide pour des places de stationnement en nombre suffisant, afin que les scooters puissent trouver à se garer au centre-ville.

Un membre relève encore qu'il souhaiterait acquérir un véhicule électrique, mais qu'il est dissuadé par la difficulté de trouver des stations de recharge, en particulier en Italie.

Un membre salue l'initiative de la Section de collaborer avec les communes autour de l'action pour la visibilité des piétons et des cyclistes. Il encourage la Section à continuer à promouvoir la mobilité électrique et l'installation de bornes électriques et remercie le TCS au nom de son fils qui a récemment bénéficié des très bons services du livret ETI.

Discours du Président central du TCS Peter Goetschi

M. Goetschi étend aux membres du TCS Genève les salutations du siège central. Il relève que si le TCS peut ainsi fêter ses 125 ans, c'est aussi grâce à ses sections.

La destinée du TCS, dit-il, est marquée par trois mots significatifs : l'histoire, la proximité et le dynamisme.

Au cours de son histoire, le TCS s'est développé et s'est adapté pour devenir ce qu'il est : une organisation comptant plus de 1.5 millions de membres. Il s'est projeté vers l'avenir sans renier ses origines, ni les principes de ses origines.

Proximité : le TCS s'est créé sous la forme d'une Association. Il a, au travers du temps, gardé cette forme associative et fédérative, qui lui conserve un ancrage dans toute la Suisse, et lui permet d'être toujours aux côtés de ses membres. La Section genevoise en est la preuve vivante, déclare Peter Goetschi en remerciant le président et le Comité pour leur contribution au dynamisme du TCS Genève.

Pour démontrer ce dynamisme, M. Goetschi cite quelques chiffres : 340'000 dépannages pratiqués, 60'000 interventions du service d'assistance ETI, 7'444 cours, 4'000 dossiers juridiques ouverts... En moyenne le TCS intervient toutes les 70 secondes pour ses membres !



Le président du TCS déclare finalement que la présence à la cérémonie du 125^e anniversaire, il y a un mois, de nombreux invités de marque parmi lesquels le président de la Confédération, des représentants du gouvernement genevois, des personnalités du domaine de l'économie, etc. constitue une reconnaissance pour la place que le TCS occupe dans la société suisse. « Vous tous, membres des organes des sections, collaborateurs, commissaires y contribuez : merci beaucoup ! », conclut Peter Goetschi.

Avant de clore l'Assemblée générale, le directeur projette le programme de l'étape genevoise du road show qui a commencé cet après-midi, et invite les personnes présentes à visiter le stand.

Fin de l'Assemblée générale à 20h00

François Membrez
Président

Isabelle Ferrari
Procès-verbaliste